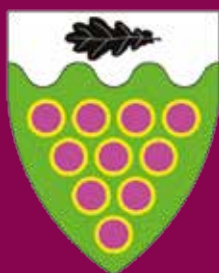


Nailly



Infos

ÉDITION

20
17

Nailly

2

en images

Nailly

3

en images





Sommaire

La vie municipale

L'Etat civil.....	6
Le Conseil Municipal.....	7
Permanences de la mairie.....	8
Numéros utiles.....	8
Le Budget de la commune.....	9
Syndicat mixte de la fourrière du Sénonais.....	10
La bibliothèque municipale.....	11



La vie pratique

Formalités administratives.....	12
Location de salles.....	38
Tennis Loisirs.....	38
Animations 2017.....	39



La vie communautaire

L'école de musique et de théâtre.....	13
Le centre de loisirs.....	14
Les déchèteries.....	16

La vie au quotidien

Rappel à la citoyenneté.....	20
Les poules, tendance écolo.....	21

La vie scolaire

Le Sivos.....	23
---------------	----



La vie autrefois

La Grande Guerre 1914-1918.....	24
La Fête de la terre.....	26
Les cahiers de doléances.....	27

La vie associative

Foyer Loisirs Amitiés.....	28
L'association culturelle et sportive.....	29
Club caravanning camping car icaunais.....	31
L'UNA • Les Hameaux.....	32
L'école buissonnière.....	33
Nailly en scène.....	34
LACIM du Sénonais.....	37



Le mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Administrés,

L'année 2016 vient de se refermer avec, gravés dans nos mémoires, les terribles événements qui l'ont marquée.

C'est avec plaisir que le Comité Consultatif Communication vous présente « Nailly Infos » 2017 sous une forme quelque peu « rajeunie » et je tiens, d'ores et déjà, à remercier les personnes qui ont participé à sa rédaction ainsi que son Président, Mr Cédric Montagne pour son implication.

Malgré une baisse conséquente des subventions de l'Etat, nous continuerons, autant que faire ce peu, à mener à bien les projets que nous avons envisagés lors de notre élection.

Ainsi en 2016, au niveau de la voirie : l'assainissement Rue de Bois le Roi et Rue des Roseaux, le fil d'eau au niveau du mur de l'église ont été réalisés ; de même, l'agrandissement du cimetière.

Malgré un léger retard, la rénovation de l'éclairage public est engagée et s'échelonnera sur plusieurs années.

D'autres projets, notamment en ce qui concerne la Sécurité et l'Accessibilité, verront le jour en cours d'année.

Avec l'application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui se fait déjà ressentir et les changements qui vont en découler dans les années à venir, nous tâcherons de préserver les intérêts et l'identité de notre Village.

Je fais le vœu que cette Année 2017 vous apporte bonheur, santé, sérénité et réussite dans vos projets.

Bonne lecture à tous.

Florence BARDOT
Maire de Nailly

Les étapes de la vie

2015

Naissances

• LEVASSEUR Swann	9 juin
• PANAGET Gaspard	21 juin
• De GRAILLY Patrice	11 juillet
• RANDABEL-LESAR Chloé	12 août
• RAYNAUD LAUSIN Clélia	15 août
• MARNOT Ambre	20 août
• MONPOIX Hugo	3 septembre
• HECHT Manoah	25 septembre
• TANIÈRE BOUVET Manon	30 septembre
• LEITÃO Bélinda	5 octobre
• BOURFISS Moussa	15 novembre
• COMPIN Isaure	15 novembre
• HOUMADA Nahel	6 décembre

Mariages

• DROUOT André et MORAI DA COSTA Auxilia	19 décembre
---	-------------

Décès

• GLOREL Vincent	19 septembre
• GAGÉ veuve BERBIGETTE Nicole	6 octobre
• BREUGNOT Jacques	24 novembre
• SUROWIEC veuve TOMCZAK Hélène	24 novembre
• MICHELIN épouse VERSTRAETE Chantal	1 ^{er} décembre
• DECÈS veuve AGIER Eliane	11 décembre
• PIERRE Joël	18 décembre

2016

Naissances

• SIMECSEK Ezio	8 janvier
• DEBURE FORT Lucie	28 mars
• MANIÈRE Fanny	28 mars
• CHOUARD Naomi	19 avril
• ERRIF MILACHON Assyia	3 mai
• ROUSSEAU Eva	27 mai
• ROUX Naëlle	13 juin
• VILARES Sacha	3 juillet
• JEUILLY Lény	8 juillet
• RETEGUI Jade	16 juillet
• CAÏCOYA Anna	16 août
• TRANCHAND Jules	18 août
• PRIGENT Maé	6 septembre
• CANDELIÈRE EVRARD Sacha	15 septembre
• BONNIN Abel	24 septembre
• HUART Myla	26 septembre
• BECKER Djyno	1 ^{er} décembre

Mariages

• JAGO Laure et MARZAK Abdelkbir	28 mai
• DUCLOS Audrey et CHOPINEAU Julian	11 juin
• CARTEREAU Delphine et LECAT Jérôme	30 juillet
• VANDENABEELE Catherine et GACI Mohammed	3 décembre

Décès

• BRETTE née PERCHEMINIER Jeannine	25 mars
• YÉ William	12 juillet
• DRION Gilbert	18 juillet
• LEBOURGEOIS Emile	23 septembre
• LHOMME née GUILLEMAUD Hélène	15 novembre

Le Conseil municipal



Florence Bardot,
Maire,
Déléguée
communautaire



Guy Dufresne,
1^{er} Adjoint,
Président
du Syndicat des
transports scolaires



Nelly Judas,
2^e Adjointe



Patrice Maison,
3^e Adjoint,
Délégué
communautaire

à savoir

Mairie de Nailly
50 Grande Rue
89100 Nailly
Téléphone : 03 86 97 04 73
Fax : 03 86 97 05 81
Mél : mairie@nailly.com

Secrétaire générale :
Véronique Godon
Secrétaire, accueil :
Chrystelle Collot

Les conseillers



Jean-Michel
Coache



Corinne Mouroux
Déléguée
communautaire



Sylvie
Tellier



Cédric
Montagne



Michèle
Oger



Hélène
Bontems



Pascal
Regnard



Catherine
Goutteland,
Présidente du SIVOS



Jean-Luc
Garcia



Valérie
Cellier

Permanences de la mairie

Secrétariat

Ouvert :

- mardi : 9h - 11h30 et 14h - 19h
- mercredi : 14h - 17h*
- jeudi : 14h - 18h
- Vendredi : 9h - 11h30 et 14h - 17h
- le 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h30*

Fermé : lundi, mercredi et jeudi matin.

- Affaires sociales sur rendez-vous

*sauf juillet et août

Les élus

- Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.
- Les Adjoints vous accueillent, le mardi de 16h à 19h et le jeudi de 17h à 18h.

Numéros utiles

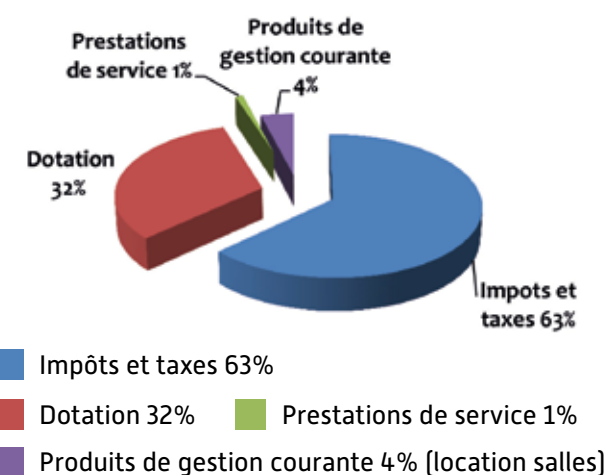
- SAMU : 15
- Centre anti-poison de Paris : 01.40.37.04.04
- Médecin (Dr Hébras) : 03.86.97.02.77
- Centre hospitalier de Sens : 03.86.86.15.15
- Pompiers : 18
- Secours (n° européen) : 112
- SAMU social : 115
- Gendarmerie : 17
- Gendarmerie Saint-Valérien : 03.86.88.60.17
- Sous-Préfecture de Sens : 03.86.83.95.20

- EDF : 08.10.33.30.89
- GDF : 08.10.43.30.89
- SAUR (service clientèle) : 08.10.01.50.16
- SIVOS : 03.86.97.08.27
- Ecole de Nailly : 03.86.97.06.29
- Ecole de Courtois : 03.86.97.06.51
- Syndicat des transports scolaires : 03.86.97.04.73
- Communauté de Communes du Gâtinais : 03.86.97.71.94
- Météo Yonne : 08.92.68.00.89

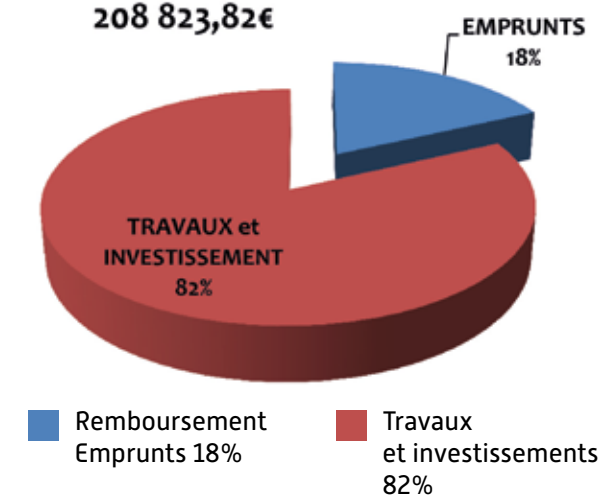


Le budget de la commune

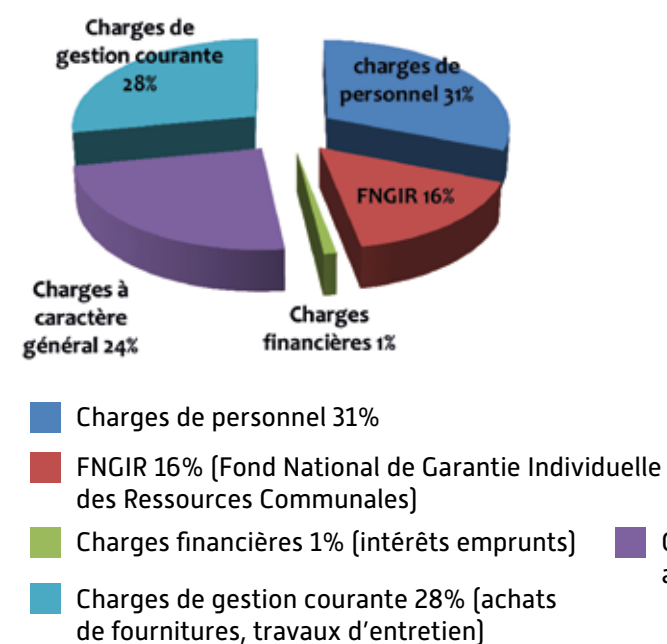
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 815 159,56€



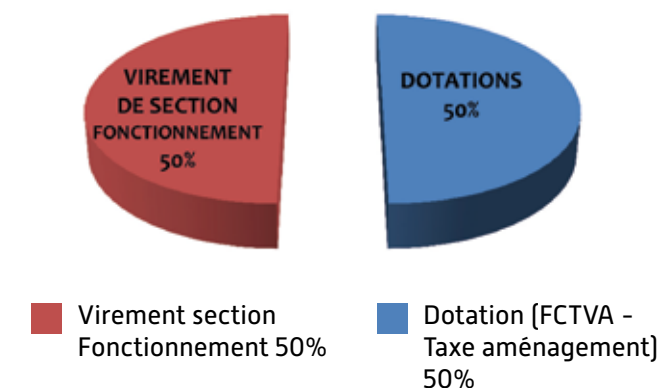
DEPENSES INVESTISSEMENT : 208 823,82€



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 704 400,77€



RECETTES INVESTISSEMENT : 118 815,82€





Contact : Mairie, tél : 03 86 97 04 73

Syndicat mixte de la fourrière du Sénonais

Le syndicat mixte est une collectivité territoriale au même titre qu'une commune. Il a été créé en 1996 et est implanté sur le territoire communal. Il est composé de 145 communes adhérentes dont une communauté de communes et deux communes nouvelles.

Son rôle est d'aller chercher et de recueillir les chiens errants et divagants sur la voie publique. Environ 290 chiens sont recueillis chaque année.

Trois solutions sont alors possibles pour l'animal :

- Il est identifié par un tatouage ou un transpondeur (puce électronique), son propriétaire est retrouvé par l'intermédiaire d'une consultation sur l'ICAD (ex centrale canine) et il est restitué moyennant la somme de 14 € par jour de pension. C'est environ 60% de l'activité de la fourrière.

- Il n'est pas identifié, le délai légal est de 8 jours ouvrés pour que son propriétaire se manifeste. Ensuite, il devient la propriété de la fourrière. C'est alors que l'animal peut être confié à des associations en vue d'une adoption, ce qui représente 35 % de l'activité. Avant leur passage, il est identifié au nom de celles-ci.

- Si l'animal est recueilli malade ou blessé, des soins lui sont prodigués par un vétérinaire et facturés au propriétaire, si celui-ci est bien sûr connu sinon c'est à la charge du syndicat. Dans les cas les plus désespérés, l'animal sera euthanasié (5% par an).

Fonctionnement

Chaque commune adhérente paie une participation annuelle, pour 2016, la participation est de 0,83€ par habitant.

Chaque commune nomme un(e) délégué(e) titulaire et un(e) délégué(e) suppléant(e) pour la durée du mandat électoral. Ils (elles) assistent aux assemblées générales.

Pour Nailly, ont été nommées respectivement Mme Florence Bardot et Mme Michèle Oger.

Parmi les délégué(e)s nommé(e)s, une élection est organisée afin d'élire un président,

3 vice-présidents et 10 membres du bureau, ils se réunissent régulièrement et veillent au bon fonctionnement du syndicat.

Depuis le 18 juillet 2016, ont été élus M. Poiblan Gilles-Maxime, Président (Maire de Verlin), Mme Bardot Florence, 1^{ère} Vice-Présidente (Maire de Nailly), Mme Flizot Micheline, 2^e Vice-Présidente (conseillère municipale à Paron) et Mme Sarrazin Josiane 3^e Vice-Présidente (conseillère municipale à Sens).

Le personnel se compose comme suit :

- 1 adjoint technique (35 h hebdomadaires), 1 contrat à temps non complet (17,50 h hebdomadaires) : ils sont chargés d'aller chercher les chiens errants et divagants suite à l'appel des communes, de nettoyer et désinfecter les box tous les jours, entretenir le site (tonte par ex), s'occuper des chiens (nourriture), avoir un bon contact avec les vétérinaires et les mairies.
- 1 secrétaire (5 h hebdomadaires) qui assure toutes les tâches administratives et comptables du syndicat.

Ouverture

La fourrière est ouverte les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 16h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



La bibliothèque municipale

La bibliothèque « ERNEST POTIN », sise dans la cour de la mairie, met gratuitement à la disposition de tous les Naillytons son fonds de livres constitué de près de 4000 titres.

L'entrée y est libre et sans obligation d'emprunt. Vos visites, qu'elles soient occasionnelles ou régulières, y sont toujours les bienvenues.

Vous pouvez y emprunter jusqu'à 3 ouvrages par personne pour une durée de 3 semaines. Mais cette disposition peut s'adapter aux besoins de chacun.

La diversité des ouvrages permet de vous proposer autant des romans de la dernière rentrée littéraire que des « beaux livres d'éditeur », des bandes dessinées multiples comme des documents en tous genres.

Et ce, pour tous les âges, des tout-petits avec des petits albums malins, jusqu'aux plus âgés avec des ouvrages écrits en gros caractères ou même des livres lus prêts à être écoutés proposés en CD. Bientôt des téléchargements pour tablettes et liseuses.

Le renouvellement du fonds en ouvrages récents s'effectue d'une part, par les achats réguliers de la bibliothèque et d'autre part, par les 500 ouvrages prêtés et échangés 2 fois par an par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne (B.D.Y.) dont la seule mission est de fournir en livres les bibliothèques « relais » du département.

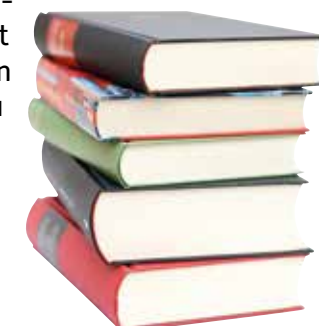
Le catalogue de cette dernière, 130 000 titres mis en ligne via son site internet, est consultable sur vos écrans, vous permettant ainsi de choisir tranquillement et de réserver directement chez vous l'ouvrage que vous désirez. Celui-ci, dès qu'il sera disponible, sera livré à la bibliothèque de Nailly par la navette de la B.D.Y.

Alors n'hésitez plus, avant vos départs en vacances, venez y réserver vos guides de voyage ; avant vos barbecues du dimanche, venez y emprunter vos livres de cuisine ; avant vos farnientes à la plage ou ailleurs, venez y réserver vos fictions de l'été ; avant vos plantations au jardin, vos parties de pêche ou de chasse... venez voir à la bibliothèque, si vos livres préférés ne seraient pas disponibles.



à savoir

- ▶ Horaires d'ouverture :
 - mardi de 16h à 18h30,
 - vendredi de 16h à 18h.



Formalités administratives

► Comment se marier ?

Se présenter à la mairie au moins deux mois avant la date prévue. Un dossier de mariage vous sera remis.

► Comment déclarer une naissance ?

Se présenter à la mairie du lieu de naissance dans les cinq jours suivant l'accouchement muni du certificat de naissance et du livret de famille.

► Comment déclarer un décès ?

Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures suivant le décès, muni du certificat de décès établi par le médecin et du livret de famille de la personne décédée.

► Comment obtenir votre extrait ou une copie intégrale de votre acte de naissance ?

Se présenter avec votre carte d'identité ou votre livret de famille ou écrire à la mairie du lieu de votre naissance en précisant votre date de naissance et votre filiation.

► Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale d'acte de mariage ?

Se présenter avec votre carte d'identité ou livret de famille ou écrire à la mairie où a été célébré le mariage en précisant la date du mariage.

► Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale de décès ?

Se présenter avec le livret de famille et votre carte d'identité ou écrire à la mairie du lieu de décès en précisant la date du décès.

► Comment faire une reconnaissance anticipée ?

Se présenter à la mairie avec une carte d'identité en cours de validité.

► Comment obtenir ou renouveler un passeport et une carte d'identité ?

Prendre un rendez-vous avec la mairie de Sens ou Pont-Sur-Yonne.

► Comment obtenir une carte grise ?

Demander un imprimé à la mairie ou à la sous-préfecture, le remplir et le remettre à la sous-préfecture.

► Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Se présenter à la mairie de résidence avant le 31 décembre avec une carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



à savoir

► Recensement service national des jeunes filles et garçons

A partir de 16 ans, se présenter en Mairie avec la carte d'identité et le livret de famille des parents.



FIL-FLEX SERVICES

Maintenance des flexibles hydrauliques et connectiques
Dépannages sur site

Philippe GAUTHIER
Port. 06 23 06 07 57

15 route du Puits de Gy
89100 NAILLY

Tél.: 03 86 97 03 39
Fax. 03 86 97 09 71

Email: fil.flex@neuf.fr - www.fil-flex.fr



GÂTINAIS en BOURGOGNE
Département de l'Yonne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GÂTINAIS

L'école de musique et de théâtre

► Découvrir les instruments de musique

L'éveil musical à partir de 4 ans (45 min/semaine) c'est l'occasion d'initier les petits et d'ouvrir leur esprit à toutes les formes d'expression musicale : les familiariser d'une part à la voix et au chant, par le biais des comptines, des berceuses ou des chansons à texte et, d'autre part, à tout ce qui a trait aux objets sonores.

L'atelier découverte à partir de 5 ans (45 min/semaine) c'est la découverte par l'écoute et l'essai des instruments de musique, l'apprentissage des bases fondamentales du langage musical (Chant, rythme et théorie) sous forme de jeux.

• Eveil musical : (45 €/an)

Egriselles le bocage (mercredi de 16h15 à 17h)
Villeroi (samedi de 11h15 à 12h)

• Atelier découverte : (45 €/an)

Egriselles le bocage (Mercredi de 15h30 à 16h15)
Saint-Valérien (vendredi de 17h30 à 18h15)
Villeroi (samedi de 10h30 à 11h15)



Renseignements : 06 71 35 15 92
www.gatinais-bourgogne.fr
rubrique Loisirs



BRICOMAN

LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS



LIVRAISON
SUR CHANTIER



COMMANDE
EN LIGNE



TOUPIE BÉTON



QUANTITÉ
CHANTIER



LOCATION
DE MATÉRIEL



PLANCHER BÉTON

Monsieur JANIEC,
nouveau directeur de BRICOMAN SENS
et nouvel habitant de Nailly,
vous souhaite une excellente année 2017



Le centre de loisirs



Le fonctionnement

de chaque période de vacances (sauf pendant les vacances de Noël). Pour les vacances d'été, le centre se déroule au collège du Gâtinais à Saint-Valérien.

Nous nous engageons à faire de l'accueil de loisirs un lieu d'accueil et de découvertes, de rencontres, de respect de chacun, de partages, d'écoute et de développement personnel.

Nous souhaitons que chacun puisse trouver sa place et s'exprimer au sein d'un groupe et dans son individualité.

Le public

Les enfants qui viennent au CLSH sont scolarisés et résident essentiellement sur le territoire de la Communauté de Communes du Gâtinais.

Un projet pédagogique et un programme spécifique sont établis pour chaque période de vacances. Un circuit de ramassage est organisé dans la mesure du possible.

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h, avec possibilité de les amener sur le lieu du centre de loisirs jusqu'à 9h le matin et de les reprendre à partir de 16h30 le soir.

Vous pouvez inscrire les enfants soit à la journée soit à la semaine.

Les tarifs

La tarification est établie selon le quotient familial de la famille. Elle comprend les temps d'accueil et d'activités, les collations et repas, les transports et les sorties.

Quotient familial (QF)	Journée	Forfait Semaine (5 jours)
QF < 670	6 €	24 €
670 < QF < 800	8 €	34 €
800 < QF < 900	10 €	46 €
900 < QF < 1000	13 €	60 €
1000 < QF < 1100	15 €	73 €
1100 < QF	17 €	82 €
Extérieur CCGB	22 €	98 €

Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH), 3/12 ans

Les CLSH sont implantés sur une des communes de la Communauté de Communes du Gâtinais, lors



Accueil jeunes (12-17 ans)

L'Accueil jeunes est lui aussi ouvert pendant les vacances (sauf à Noël).

Afin d'être en adéquation avec les attentes de ce public, nous mettons en place des temps d'activités ponctuels, sur des horaires d'après-midi ou de soirée et avec un contenu qui sort de l'ordinaire. Ces activités sont souvent complétées par l'organisation de camps ou de stages à thème.

Le fonctionnement

Un projet pédagogique et un programme spécifique sont établis pour chaque période de vacances. Un circuit de ramassage est organisé dans la mesure du possible.

Les tarifs

La tarification est établie selon le quotient familial de la famille. Elle comprend les temps d'accueil et d'activités, les collations et repas, les transports et les sorties.

En cas de jour férié ou de fermeture du CLSH, le forfait semaine sera proratisé en fonction du nombre de jours d'ouverture pendant la semaine.



Informations

N'hésitez pas à venir vous renseigner. Laurent POSTIGO, responsable du Service d'Action Sociale & Animation, et toute son équipe, sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

En cas d'organisation de camps d'été, des tarifs spécifiques sont établis. La tarification est établie selon le quotient familial de la famille. Toutes les organisations respectent la réglementation en vigueur.

Quotient familial (QF)	Journée	Forfait Semaine (5 jours)	Forfait 3 jours 3 activités
QF < 670	9 €	36 €	22 €
670 < QF < 800	11 €	47 €	28 €
800 < QF < 900	14 €	64 €	38 €
900 < QF < 1000	16 €	74 €	44 €
1000 < QF < 1100	19 €	91 €	54 €
1100 < QF	23 €	112 €	67 €
Extérieur CCGB	27 €	132 €	79 €

Contact

Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne
Service de l'Action Sociale & Animation
6, rue Danton - 89690 Cheroy
Tél : 03.86.97.53.42 / 03.86.97.42.21

helenecasado@gatinais-bourgogne.fr
laurentpostigo@gatinais-bourgogne.fr

Les déchèteries



► Déchèterie de CHEROY

Lieu-dit La Gouvinerie, RD 41, 89690 CHEROY

Jours	Été [01/04 - 30/09]	Hiver 01/10 - 31/03]
Lundi et samedi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h
Mercredi	14h - 18h	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h	9h - 12h

► Déchèterie de FOUCHÈRES

Rond point de l'Aire de Villeroy-Fouchères
(face à Renault et Senoble), RD 369,
89150 FOUCHÈRES

Jours	Été [01/04 - 30/09]	Hiver 01/10 - 31/03]
Lundi et samedi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 18h	14h - 17h

► Déchèterie des VAUGUILLETES

Rue des Longues Raies, ZI des Vauguilletes,
89100 SENS. Tél : 03 86 95 30 93

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Dimanche de 9h à 12h
- Fermé le jeudi et les jours fériés.

► Déchèterie des SABLONS

Rue Bellocier, ZI des Sablons, 89100 SENS.
Tél : 03 86 65 63 24

- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Dimanche de 9h à 12h
- Fermé le lundi et les jours fériés.



EMBALLAGES A RECYCLER



Bouteilles et flacons plastiques



Cartonnettes



Emballages métalliques



Briques alimentaires

**TOUTES LES BARQUETTES, SACS,
SACHETS, FILMS, POTS ET BOITES
PLASTIQUES**



NAILLY, calendrier de collecte des déchets 2017

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 D Jour de l'An 02 L 03 M 04 M 05 J 06 V 07 S 08 D 09 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 M	01 M 02 J 03 V 04 S 05 D 06 L 07 M 08 M 09 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M	01 M 02 J 03 V 04 S 05 D 06 L 07 M 08 M 09 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 V	01 S 02 D 03 L 04 M 05 M 06 J 07 V 08 S 09 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D Pâques 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D	01 L Fête du Travail 02 M 03 M 04 J 05 V 06 S 07 D 08 L 09 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J Ascension 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31 M	01 J 02 V 03 S 04 D Pentecôte 05 L 06 M 07 M 08 J 09 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D Fin vîdange programmée 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V

En 2017, la fréquence de collecte pour la poubelle marron évolue.
La collecte a lieu tous les 15 jours.
 (sauf Juillet et Aout)
 La collecte sera décalée pour
 -le 1er Mai 2017
 -le 25 Décembre 2017
 -le 1er Janvier 2018.
 Les collectes des bacs ont lieu le même jour :
 -le matin pour les bacs marrons.
 -l'après midi pour les bacs jaunes.
 Il faut sortir les bacs la veille au soir du jour de collecte.

Assainissement non collectif :

La CCGB vous propose un service de vidange des fosses septiques :
 • Un entretien programmé: vidanges groupées :
 - au printemps Semaine 22, 23 et 24
 - en automne Semaine 43, 44 et 45
 Pour obtenir tous renseignements (un bon de commande, les tarifs, le délai d'intervention...)
 contactez le SPANC de la CCGB au 03-86-97-71-94

Recyclage en apport volontaire

Nous apportons nos bouteilles, pots, bocaux en verre et tous nos papiers à usage graphique (*journaux, magazines, prospectus, ...*) dans les **bornes spécifiques** !

Ils seront recyclés en nouvelles bouteilles en verre ou en nouveaux journaux : **c'est économique et écologique !**

NAILLY, calendrier de collecte des déchets 2017

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 S 02 D 03 L 04 M 05 M 06 J 07 V 08 S 09 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V Fête Nationale 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	01 M 02 M 03 J 04 V 05 S 06 D 07 L 08 M 09 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M Assomption 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	01 V 02 S 03 D 04 L 05 M 06 M 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 M 19 M 20 M 21 J 22 V 23 L 24 M 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S	01 D 02 L 03 M 04 M 05 J 06 V 07 S 08 D 09 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 M	01 M Toussaint 02 J 03 V 04 S 05 D 06 L 07 M 08 M 09 J 10 V 11 S Armistice 1918 12 D Fin vîdange programmée 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J	01 V 02 S 03 D 04 L 05 M 06 M 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L Noël 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D

En 2017, la fréquence de collecte pour la poubelle marron évolue.
La collecte a lieu tous les 15 jours.
 (sauf Juillet et Aout)
 La collecte sera décalée pour
 -le 1er Mai 2017
 -le 25 Décembre 2017
 -le 1er Janvier 2018.
 Les collectes des bacs ont lieu le même jour :
 -le matin pour les bacs marrons.
 -l'après midi pour les bacs jaunes.
 Il faut sortir les bacs la veille au soir du jour de collecte.

Assainissement non collectif :

La CCGB vous propose un service de vidange des fosses septiques :
 • Un entretien programmé: vidanges groupées :
 - au printemps Semaine 22, 23 et 24
 - en automne Semaine 43, 44 et 45
 Pour obtenir tous renseignements (un bon de commande, les tarifs, le délai d'intervention...)
 contactez le SPANC de la CCGB au 03-86-97-71-94

Recyclage en apport volontaire

Nous apportons nos bouteilles, pots, bocaux en verre et tous nos papiers à usage graphique (*journaux, magazines, prospectus, ...*) dans les **bornes spécifiques** !

Ils seront recyclés en nouvelles bouteilles en verre ou en nouveaux journaux : **c'est économique et écologique !**

Rappel à la citoyenneté

Dans un esprit de citoyenneté et pour une vie harmonieuse dans notre commune, il est nécessaire de respecter quelques règles.

► Rappel relatif à l'entretien des trottoirs

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212 et L2122-28-1, vu les articles concernant l'entretien des trottoirs en cas de neige et de verglas, considérant que l'entretien des trottoirs est un moyen d'assurer la sûreté, la sécurité et la commodité du passage dans les rues de la commune :

Les riverains des voies publiques ou privées sont tenus d'entretenir le trottoir situé devant leur immeuble. Cela comprend le balayage, le désherbage et le déneigement des trottoirs.

► La rue n'est pas une poubelle

Laisser ses déchets sur la voie publique est interdit. Tous les types de déchets sont visés : mégots, sacs plastiques, déjections canines, ordures de tous genres, liquides insalubres, matériaux divers...

Par ailleurs, l'abandon de l'épave d'un véhicule est également interdit. Laisser ses déchets sur la voie publique est interdit.

► Élagage des haies, des arbres et des arbustes

Obligation d'élaguer en limite de propriété le long des voies publiques. Les haies, arbustes et arbres ne doivent gêner en aucun cas la circulation des piétons et empiéter sur la voie publique.



Les poules tendance écolo

► Elles pondent, compostent et recyclent !

Les poules peuvent gratter la terre et parsemer notre jardin de quelques fientes. A en croire certains heureux propriétaires, elles n'auraient que des qualités.

Par an, elles recyclent jusqu'à 150 kg de déchets et pondent entre 150 et 250 œufs. Nous consommons en moyenne 230 œufs par an et par habitant.

► Elles sont des auxiliaires du jardinier

Elles se régalent de limaces, d'escargots et d'insectes nuisibles. Elles aident à désherber le jardin : grâce à elles, fini la mousse dans la pelouse et le scarificateur ! Au verger, elles trouvent une ombre agréable et en picorant sous les arbres fruitiers, elles nettoient le sol de tous les nuisibles, agissant en prévention sur les maladies et attaques diverses.

L'ensemble des déjections des volailles représente environ une centaine de kilos par an et par animal adulte.



Gardons-les précieusement pour les mélanger, une fois séchées, à la terre de notre potager, verger ou jardin d'ornement. Elles représentent un apport en azote, élément indispensable à la photosynthèse des plantes non négligeable pour le sol.

Pour l'épanouissement de ces charmantes pondeuses, il faut prévoir 10 m² par poule et un abri qui ferme afin de les protéger de certains prédateurs comme le renard, la martre, la fouine ou autres.

Pour une bonne ponte, il faut leur installer des liitières. Elles se nourrissent essentiellement de céréales (blé, orge, maïs). Il est recommandé de mettre à leur disposition un espace suffisant pour qu'elles trouvent un complément alimentaire (vers, herbes, insectes), de l'eau et bien sûr nos déchets alimentaires.

Les poules rouses sont les meilleures pondeuses. On trouve facilement des poules pondeuses de réforme au prix imbattable de 2,50 € et bricoler son poulailler n'est pas bien compliqué.

L'intérêt de ce petit élevage ? Au prix d'une organisation minime, on y gagne des œufs délicieux et frais, une amélioration notoire de notre compost et un recyclage de nos déchets alimentaires : bénéfice sur toute la ligne...



 **DUFRESNE Guy**

● **COUVERTURE**
● **ARDOISE**
● **ZINGUERIE**
● **CHARPENTE**

10 rue des Maillards
Le Puits de Gy
89100 NAILLY

☎ 06 98 48 55 22
☎ 03 86 97 05 64

dufresne-couverture@orange.fr

 **LE PETIT MOULIN** Gite Rural

Isabelle et J Luc KLEIN
89100 NAILLY
☎ 06 61 19 03 25
isabelleklein@yahoo.fr
<http://lepetitmoulin.jimdo.com>

Proche de Sens
3 chambres
accueille 5 personnes

ELISA Coiff'

Coiffure Homme
Femme Enfant

23 ter Grande rue
89100 NAILLY
Avec ou sans RDV
03.86.66.74.29



 **L'INSTANT NATURE**

Meilleur rapport qualité/prix, ne cherchez plus, c'est à Nailly !
Nouveauté 2017

Plus de choix,
plus de surface,
et toujours plus de services

Pour votre plus grand plaisir, 1500 m² de plantes pour le jardin.

Contactez nous au **03.86.97.05.10**

Ou Facebook : GaeC Instant nature

Ouvert à l'année du Mardi au Samedi 9h/12 h et 14h/18h*

n°2 ZA de la fosse à la vernière 89100 Nailly *horaires variables suivant les saisons

Claudine Couture

27 rue Haute
89100 Nailly

☎ 03 86 97 02 98
☎ 06 77 91 33 90

Jeudi 10h30 à 11h30 et 14h00 à 18h00
Vendredi 09h00 à 11h30 et 14h00 à 18h00
Samedi 09h00 à 11h30

 **CHATEAU DE NAILLY**

LOCATION DE SALONS

MARIAGES, BAPTEMES,
ANNIVERSAIRES ...
&
EVENEMENTS D'ENTREPRISES



CHATEAU DE BOIS LE ROI SARL - rue de Bois Le Roi 89100 NAILLY
Renseignements : 01.60.72.07.44 & 06.99.69.16.56 - Site internet : www.boisleroi.com

SARL MARAULT Sébastien

Maçonnerie
Neuf et Rénovation

seb.marault@orange.fr

7 ter rue du puits de gy
89100 NAILLY

03.86.97.00.26
Siret 51867570700013.Apc4399



La vie scolaire

23

Le SIVOS

Pour les 2 écoles (Courtois et Nailly), l'effectif est de 193 enfants. Nous avons le projet d'acheter un vidéoprojecteur interactif pour l'élémentaire, mais pour l'instant le coût est trop élevé. Ce projet sera réétudié ultérieurement. La création d'un 3^e poste titulaire d'ATSEM pour la maternelle confirme l'implication des 2 communes, via le SIVOS, pour offrir à nos enfants de bonnes conditions d'éducation.

▶ NAP (Nouvelles activités périscolaires)

- En primaire, une nouvelle activité « cirque-jonglage-magie », des jeux extérieurs par les animatrices et bien sûr activités manuelles, jeux de sociétés ainsi que du sport.

Un intervenant extérieur a animé une activité en fin de d'année scolaire, « découverte du rugby », avec le soutien du RC Sens. Nous le remercions, ainsi que son club sportif.

- En maternelle, le sport a fait son apparition, celui-ci est très apprécié par les enfants, ainsi que des jeux extérieurs, activités manuelles et comptines.

La participation aux NAP est d'environ 70% des enfants des deux écoles.

Pour information, le bulletin des NAP, qui résume les actions des enfants à la fin de chaque période est maintenant sur le site internet

www.courtois-sur-yonne.fr

▶ Les autres missions

- Gestion du personnel : ménage, cantine, garderie, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) grâce à qui, rappelons-le, nos deux écoles fonctionnent correctement.
- Gestion des contrats de fournisseurs (repas pour la cantine, photocopieurs, informatique, etc...)



La Grande Guerre 1914 - 1918



René Tesson est né le 19 mars 1895 et a été tué le 24 juin 1915 à l'âge de 20 ANS sur le champ de bataille à Neuville Saint Vaast (Pas de Calais). Il était soldat 2^e classe au 26^e régiment d'infanterie (groupement de la 5^e Cie). Il ravitaillait les tranchées en munitions.

René Tesson est né au 25 rue Haute à Nailly où ses parents, Achille et Palmyre, y exploitaient une ferme. Il avait une sœur Georgette née en 1900 et décédée en 1999 (épouse de Marcel Dubé). Il exerçait la profession de Barbier/Coiffeur et participait aux travaux de la ferme.



Voici des extraits de la dernière lettre écrite le 21 juin 1915 par René à ses parents (3 jours avant sa mort) :

« Mes chers parents,

Je profite d'un moment pour vous donner des nouvelles et vous expliquer ma situation qui n'est pas trop brillante.

Malgré cela, je suis en bonne santé (et espère vous trouvera de même tous).

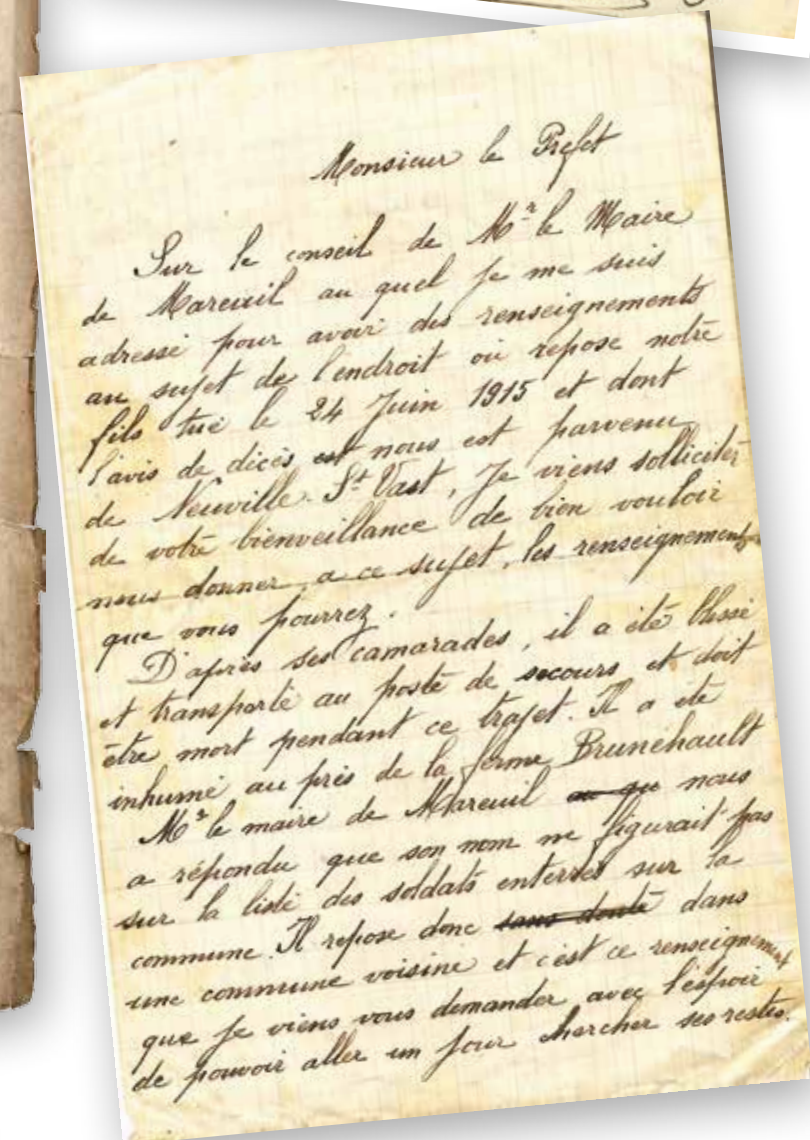
Je suis dans les tranchées plus loin de Marcoeur. On est à Neuville St Vaast et je vous garantis que le pays, il n'y en a plus. Je suis en 4^{ème} ligne mais on reçoit les « Zinzins » (obus) de près. Les morceaux nous passent près de la frimousse mais nous sommes comme les lapins enterrés dans les terriers. Il fait très chaud et on ne peut guère sortir que la nuit, crainte d'être vu par les aëros et ballons. Enfin voilà 6 Jours, on reste à la même place. Si vous m'envoyez un colis, je voudrais bien de la pommade pour les poux car voilà que l'on commence à en avoir.

J'ai eu une lettre de Germaine Courcy qui me donne des nouvelles du patelin (Nailly).

En attendant de vos nouvelles, je vous souhaite le bonjour de mes copains.

Bonjour à tous les voisins de ma part et vous embrasse bien.

Votre fils, René Tesson »



Suite à cette lettre, ses parents et sa sœur Georgette lui répondirent qu'ils étaient contents de le savoir en bonne santé mais il n'était plus des leurs.

Dès la guerre terminée (ci-dessus à droite, la lettre adressée au préfet par son père Achille), ses parents entreprirent un voyage dans le Nord Pas de Calais afin de trouver la tombe de leur fils. Malheureusement, son corps n'a jamais été retrouvé.

La Fête de la terre



Récemment, à l'occasion d'un rangement, un habitant de Nailly a retrouvé un tract annonçant la Fête de la terre qui s'est tenue à Nailly en 1948.

Il a semblé intéressant de montrer à tous nos lecteurs le programme étoffé et varié que les jeunes de cette époque, habitants de communes du Sénonais, avaient été capables de réaliser.

Pour information : J.A.C signifie Jeunesse Agricole Catholique et J.A.C.F Jeunesse Agricole Catholique des Femmes. Il est à noter qu'en 1948 subsistaient encore des tickets de rationnement. Les derniers ne disparaîtront (sucre, essence, café) que le 1^{er} décembre 1949.

Le témoignage d'habitants de Nailly ayant vécu cette fête serait d'un grand intérêt.



Les cahiers de doléances

Par sa lettre du 24 janvier 1789 Louis XVI convoque les Etats-généraux à Versailles. Dans cette lettre le roi précise « Nous avons besoin du concours de nos fidèles sujets pour nous aider à surmonter toutes les difficultés où nous nous trouvons, relativement à l'état de nos finances, et pour établir, suivant nos vœux, un ordre constant et invariable dans toutes les parties du gouvernement qui intéressent le bonheur de nos sujets et la prospérité de notre royaume. »

Le règlement annexé, précisait entre autres points les modalités de convocation des assemblées et la procédure pour la rédaction des cahiers de doléances.

Sur le site des archives départementales de l'Yonne sont publiés les cahiers de doléances du baillage et siège présidial de Sens. [archivesenligne.yonne-archives.fr/archive/catalogue/communes89].

En particulier y figure la copie numérisée du cahier de doléances de Nailly et Saint-Sérotin¹. Ce document sur deux pages est coté FRAD089_40B_0064_0212 et 0213 est ici retranscrit, annoté d'explications qui semblent nécessaires à la compréhension. La transcription du texte manuscrit ne prétend pas être parfaite. Si certains ont des interprétations différentes, la commission communication est prête à confronter les points de vue.

Plainte et doléance de la paroisse de Nailly et St Sérotin en dépendant.

Les habitants de ladite paroisse représentent

- ❖ Que leur territoire ne produit que des seigles, sarrasins enfin que cette paroisse qui d'ailleurs n'a aucun commerce ni débouché a été classée trop haut.
- ❖ Que les chemins qui communiquent de Sens à Nailly sont impraticables et qu'il est important d'établir un chemin neuf pour la facilité de l'exportation des denrées que ce chemin ferait d'autant plus utile qu'il servirait aux paroisses voisines telles que St Martin, Courtois, Villenavotte, Villeperrot, Brannay, Lixy, Vallery, Villethierry, Blennes, Diant, Voulx et autres lieux circonvoisins⁽²⁾.

- ❖ Qu'ils demandent la diminution du prix du sel, la suppression des contraintes et des procès-verbaux faute de déclaration pour grosse succession.

Ils demandent également

- ❖ La suppression des aides⁽³⁾ et en leur lieu et place l'établissement d'un impôt unique par arpent de vigne.
- ❖ La réformation du tarif du droit de contrôle, l'abolition des droits d'insinuation⁽⁴⁾ sur les préciputs⁽⁵⁾ et exclusions de communauté.

Demande desdits habitants que tous les propriétaires sans exception payent la taille et le vingtième.

Déclarent au surplus les dits habitants qu'ils adhèrent aux plaintes qui seraient faites par le tiers état du baillage de Sens

Fait et annoté en assemblée tenue le quatre mars mil sept cent quatre-vingt-neuf.

J-L Renodot ; Pierre Gegneux ;
Jean Trouin ; Jean Tesson ; J. Mondemé ;
Tesson ; D. Ménard ; Claude Normand ;
Jacques Lebrun ; Antoine Le Brun ;
Jean Bouy ; Lindée ; Longuet

La dernière signature n'a pu être déchiffrée

(1) La commune de Saint-Sérotin ne sera créée que par la loi du 3 juillet 1861.
(2) Qui sont situés à proximité et tout autour.
(3) Impôts indirects prélevés à tous les niveaux de la société.
(4) Inscription d'un acte sur un registre public.
(5) Avantages accordés à un héritier.

Foyer loisirs amitiés de Nailly

Après quelques réunions et assemblées, le Foyer Rural de Nailly s'est fait un nouveau look. Il a changé

- de conseil d'administration (Claudine Denys, Aline Snauwaert, Monique Drion et Françoise Snauwaert)
- de statuts
- et de nom : il s'appelle désormais Foyer Loisirs Amitié de Nailly.

► Nous prévoyons diverses animations en 2017

- 25 février : choucroute
- 22 & 23 avril : marché de printemps
- 27 mai : buffet froid
- 6 août : concours de boules
- 7 octobre : moules frites
- 25 novembre : concours de belote
- 16 décembre : participation au Noël des enfants de Nailly

En outre il a accueilli en son sein l'ex-Club Loisirs Amitié de Nailly. Tous les mercredis après-midi de 14 à 18 h à la Salles des fêtes les membres se réunissent pour un moment récréatif.

La présidente,
Claudine Denys



Rappel

- Rendez-vous récréatifs à la salle des fêtes tous les mercredis de 14 h à 18 h



C.L. COIFFURE

Coiffure Mixte

6, Rue de la Place
89100 St Martin du Tertre
☎ 03 86 64 65 61

NOUVEAU ! Salon climatisé

Ouvert du mardi au samedi





Rappel

- 9 avril 2017, Théâtre Municipal de Sens «Paris sera toujours Paris»

L'association culturelle et sportive de Nailly



Créée en 1980, l'ACSN a pour objectifs principaux :

- Favoriser la pratique du sport et de rendre accessible les initiatives facilitant la diffusion artistique en milieu rural.
- Participer à la vie du village en donnant du sens à l'engagement bénévole.
- Développer le rayonnement extérieur de la commune, en faisant venir à Nailly des visiteurs d'exposition d'art et spectateurs pour les représentations théâtrales.

Lors du dernier spectacle 2016 créé et présenté par l'A.C.S.N « Paris sera toujours Paris », nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 800 spectateurs à Nailly au cours des différentes représentations, dont 2 au profit de LACIM du Sénonais (Association caritative, à but humanitaire). L'A.C.S.N sait aussi s'exporter, puisque ce spectacle sera joué le 9 avril 2017 au Théâtre Municipal de Sens.



► Activités hebdomadaires

- **Gymnastique volontaire** : lundi et mercredi à 19h, encadré par un professionnel.
- **Gymnastique douce** : jeudi à 9h30, encadré par un professionnel.
- **Théâtre** : lundi à 20h30, encadré par un amateur éclairé.
- **Yoga** : mardi à 17h30, encadré par un professionnel.



Renseignements : 03 86 97 00 81
acs nailly@orange.fr





« LE NAILLY »

7 / 7 J
7 H – 21 H
365 jours/an




On parie que vous allez gagner.



BAR-TABAC LOTO-PMU















Routes & Chantiers Modernes

Tél. 03 86 83 97 97 - Fax 03 86 95 23 17
ZI des Vauguilletes BP 445
89100 SENS

www.routesetchantiersmodernes.com
info@routesetchantiersmodernes.fr

La vie associative

31

Le Club caravanning camping car icaunais



Le Club Caravanning Camping Car Icaunais, association loi 1901, a été créé le 24 juin 2010.

Le but de l'association est de regrouper des campeurs, caravaniers, camping caristes ayant la même passion des loisirs partagés pour des sorties touristiques, des soirées amicales et toutes sortes d'activités.

Le Club est affilié à la Fédération des Campeurs, caravaniers et camping caristes (FFCC) et bénéficie de l'immatriculation Tourisme de celle-ci.

Le Club a son siège à Nailly (Le Vau). Le bureau est constitué de 9 membres dont :

- Bernard Delabroye, président
- Roland Gilles et Claude Darches, vice-présidents

L'adhésion 2016 est de 54 € par famille (parents + enfants de moins de 25 ans, fiscalement à charge). Cette adhésion comprend l'abonnement au bulletin d'information du Club (parution mensuelle). Le Club délivre aussi la carte camping international au prix de 5 €.

Le programme pour l'année 2017 a été élaboré et voté.

D'autres activités (voyages) sont aussi proposées par l'intermédiaire de la Fédération des Campeurs Caravaniers et Camping caristes (FFCC). Le programme est disponible sur le site www.ffcc.fr ou s'adresser au siège du Club pour plus d'informations.

Les inscriptions aux sorties se font par contrat et sont closes 1 mois avant la sortie et un programme détaillé est remis à chaque participant. Pour participer à une sortie, il faut être obligatoirement adhérent du Club (assurances).

Amis campeurs, caravaniers, camping-caristes, si vous vous sentez seuls et si vous aimez les voyages, les visites, recherchez des activités dans une ambiance familiale et entre amis, venez nous rejoindre.

Pour cela, n'hésitez pas à prendre contact ou à participer à une réunion mensuelle, salle Saint-Savinien, 63 bd de Verdun à Sens. Les prochaines auront lieu les 3 mars, 5 mai, 6 octobre et 1er décembre.



Contact : 28 rue du Pont de Pierre, Le Vau - 89100 Nailly

- Bernard Delabroye 06 02 35 10 70 ou 03 86 97 05 36
- Roland Gilles 03 86 64 74 73 ou 06 64 95 10 19
- Claude Darches, 06 07 13 13 56

cccci89@viveole.net ■ www.4ci89.fr


La Fédération des campeurs, caravaniers et camping-caristes




Programme 2017

- 29 mars 2017 : spectacle « Quintessence » Alexis Gruss au Zénith de Dijon
- 24 au 29 avril 2017 : La Baie de Somme, Camping « Les Aubépines » à St-Firmin, Le Crotoy [80]
- 15 au 20 mai 2017 : La Suisse Normande, Camping « Les Rochers des parcs » à Le Vey, Clécy [61]
- 20 au 25 juin 2017 : Le Vendômois, Camping « Au cœur du Vendômois » à Vendôme [41]
- 4 au 10 septembre 2017 : Les Cévennes, Camping « Le Pré de Charlet » à Meyrueis [48]
- 17 octobre 2017 : La Butte Montmartre, repas-spectacle à Paris.
- 26 novembre 2017 : Loto à Nailly [89]
- 9 ou 10 décembre 2017 : Musée de la Résistance et repas à la Ferme de Lorris [45]

Nailly Infos 2017



UNA (Association d'aide à domicile au service des habitants)



Renseignements auprès de Laurence Laurent ou Aurélia Viard-Cuisinier.
Tél : 03 86 97 72 22 - Fax : 03 86 97 72 45
aidomile.cheroy@wanadoo.fr

► Qui peut faire appel à l'UNA Gâtinais en Bourgogne ?

Tout le monde :

- Vous êtes souffrant
- Vous devenez dépendant
- Vous êtes isolé, et vous n'osez plus conduire
- Vous allez sortir d'hospitalisation
- Vous souhaitez de l'aide pour l'entretien de la maison
- Vous avez besoin d'accompagnement dans les tâches administratives

Réduction, crédit d'impôt.

► Nos prestations

Portage de repas, livraison à domicile 7 jours/7 :

- Formule 1 [8,60 €] : repas complet le midi. Potage et dessert le soir.
- Formule 2 [10,10 €] : Repas complet midi et soir.

► L'UNA Gâtinais en Bourgogne, différents services pour vous aider

Un service prestataire assurant :

- Les travaux ménagers, courses, préparation des repas, aide à la toilette
- Un service transport, petit bricolage et jardinage
- Un service transport de personnes à mobilité réduite
- Un service mandataire pour les gardes de jour ou de nuit
- Un service portage des repas
- Installation de téléalarmes (Présence Verte ou Mutualité Française)

Partenaire du Service de Soins à Domicile de l'hôpital Roland BONNION de Villeneuve-sur-Yonne.

► L'UNA Gâtinais en Bourgogne, un personnel formé et qualifié

45 salariées dont 1 responsable de secteur, 5 salariées administratives, 33 agents à domicile, 13 employées à domicile titulaires du diplôme d'assistante de vie aux familles, 8 auxiliaires de vie sociale titulaires du DEAVS, 1 porteur de repas à domicile, 1 employé toute main. 477 personnes aidées dans nos 16 villages et sur le secteur de Sens.

Les Hameaux

L'Association est née le 1^{er} juin 1998 d'un conflit opposant les habitants des Chollets à la création d'une fourrière intercommunale publique. L'Association s'est également engagée dans les dossiers suivants :

- Bruit en provenance de l'autoroute A19
- L'eau dans tout son cycle (distribution, qualité, traitement...)
- Sécurité et état des routes
- Participation aux commissions municipales
- Non respect du POS

Mais l'association a surtout très à cœur d'entretenir le lien social en favorisant l'entraide et en organisant des activités comme la randonnée annuelle, le tournoi de ping-pong ou des rencontres festives : galette des rois, repas des voisins...

L'Assemblée Générale est réunie une fois par an pour procéder au renouvellement de son Conseil d'Administration. Celui-ci est convoqué en moyenne une fois tous les 2 mois.

La qualité de membre actif s'acquiert par le versement annuel de la cotisation de 10 €.

Si nos objectifs vous intéressent et si vous voulez les partager avec nous, ce sera avec le plus grand plaisir que nous vous accueillerons !



Renseignements :
Christiane Pecorari
au 03 86 97 07 59

La fête des parents

La chasse aux oeufs

L'école buissonnière

L'association « L'école buissonnière » est née en 2013, notre but, l'organisation de temps conviviaux à partager avec les enfants, et pour les enfants des deux villages Nailly et Courtois-Sur-Yonne.

Programme des manifestations 2017 :
Carnaval, Pâques, Kermesse, Halloween, Les Sapins de Noël, Marché de Noël NAILLY et bien d'autres

HALLOWEEN

Nailly en scène

Depuis plusieurs années notre équipe de direction n'a pas changé.
Président : André Delaunet
Vice-président : Patrice Maison
Trésorière : Odile Coisson
Secrétaire : André Denys

Les autres membres du Conseil : Mesdames Florence Bardot, Annie Faivre, Nicole Ferrien et Monsieur Roger Coisson et Madame Jacqueline Roy qui nous a quittés pour cause de déménagement au 3^e trimestre 2016.

Nos activités en 2016

• **Le samedi 19 Mars** en soirée, vous avez pu applaudir Les Dymon de Minuit dans une comédie intitulée « Maudit héritage » où les quiproquos nombreux ont déclenché beaucoup de rires tout au long de cette très bonne soirée.

• **Le dimanche 20 Mars**, l'après-midi, Stéphanie et ses amis de La Rue aux chansons, nous ont interprété de très belles chansons, uniquement interprétées par des amateurs. Malheureusement moins de spectateurs qu'attendus, soit à cause du beau temps de ce dimanche soit à l'entrée payante du spectacle, mais ce genre de spectacle est redevable à la SACEM et a donc un coût.

Puis nous avons eu notre voyage qui s'est déroulé **les samedi 9 et dimanche 10 juillet** sous le soleil nous permettant de visiter la Lorraine, Nancy et la région.

On peut encore remercier Patrice Maison qui d'année en année nous fait visiter la France.

• **Le 18 septembre**, ceci depuis déjà 16 ans, Nailly en Scène a organisé son salon du modélisme dans la salle polyvalente et son incontournable vide-grenier à l'extérieur tout autour de

cette salle, malheureusement cette année sous la pluie.

Un grand merci à Odile Coisson pour sa disponibilité aux réservations même si nous sommes là pour l'aider mais c'est quand même elle qui enregistre le tout. Merci également à tous ceux qui dès le matin aux aurores répondent présents à l'accueil et au placement Nicole, Odile, moi-même, Lionel, Gérard, Patrice, Roger et, notre gardien aux barrières, Jean-Claude Degomme, ainsi qu'Alain, Florence, Hervé, Jacques, Monique et Sandrine à la restauration, Jean-Luc, Florian, Aurélien à la buvette.

Sans oublier l'aide d'associations de Nailly et leur prêt de matériel.

Je tiens à m'excuser auprès de ceux que j'aurais pu oublier.

Merci à Florence Bardot, Maire de Nailly, pour l'aide des employés de la commune au montage et au démontage des baraques. Merci également aux Communes de St Clément et Courtois pour le prêt de celles-ci et des abris toilés.

Nous avons décidé cette année d'organiser le premier marché de Noël de Nailly. Celui-ci s'est déroulé sur 2 jours le samedi 3 décembre après-midi de 14h à 18h30 et le dimanche 4 toute la journée de 10h à 18h, cela a été une réussite avec la présence de beaucoup de monde sur ces 2 journées.

Un grand remerciement à Françoise Snauwaert qui a trouvé tous ces exposants, les a mis en place avec l'aide de Michel Watzet pour nous mettre l'eau à la bouche avant les fêtes. La salle des fêtes resplendissait de créations artisanales originales, sur tout type de support, destinées à embellir la vie de tous les jours.

On peut remercier l'École buissonnière de Nailly Courtois pour le maquillage des enfants et la fabrication de mini churros.

Vous pouviez également déguster du vin chaud, confectionné par Patrice, au stand de Nailly en scène.

Un grand merci à l'association de chiens de traîneaux qui nous a accompagnés pendant tout le marché et a amené le père Noël le dimanche soir.

Nailly en scène a également participé au Noël des enfants de la commune le samedi 10 décembre où nos clowns Patou, Jeanjean (un nouveau) et Lolo sans oublier notre aide de camps Roger, notre maquilleuse Julie et notre metteur en scène et grand ami André Denys.

Nailly en scène a également accueilli dans ses activités la chorale de Nailly qui chante, s'il on peut dire, sous la baguette, de Françoise Snauwaert.

Nous avons pris également les randonnées pédestres avec son responsable Daniel Stival qui espère avoir plus de participants.

Je voudrais terminer ce bilan par cette constatation amère en direction des Naillytons.

A part Patrice, qui est le plus jeune des membres du Conseil d'administration, le reste des dirigeants arrive à un âge avancé, qui fait penser aux vieilles douleurs et un jour on sera obligés de s'arrêter ou c'est elles qui nous arrêteront.

Vous les plus jeunes ne pourrez pas dire, ce moment venu, c'est dommage il y a plus rien dans mon village, mais surtout il faudra dire : « c'est de ma faute et je dois en assumer la responsabilité ».

Nos projets 2017

• **Le samedi 25 mars à 20h 30** Nailly en Scène recevra à nouveau les « Dymon de minuit » qui pour 2017 nous interpréteront une pièce de Michel Le Dall : **Chance de cocu... ou pas ?** (2 amants ont les bons numéros du loto, seulement leurs conjoints aussi) qui sont les vrais gagnants ?

• **Le dimanche 26 mars** dans l'après-midi pour l'instant rien n'a été arrêté. Puis nous aurons notre voyage, la date, la destination ainsi que le tarif ne sont pas encore arrêtés à ce jour mais à cause du mauvais temps du vide grenier 2016 et de la recette calamiteuse, Nailly en scène sera obligé de réduire sa participation aux frais du voyage.

• **Le troisième week-end de septembre**, soit le 17, notre salon du modélisme et son vide-grenier auront lieu en espérant le beau temps.

Vu le succès du 1^{er} marché de Noël cette année, les dates des 9 et 10 décembre sont arrêtées pour 2017 dans la salle polyvalente et devant.

Notre association participera également comme chaque année au Noël des enfants de la commune.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter au nom de Nailly en Scène et en mon nom : bonne année et bonne santé à tous pour 2017

*Le président
André Delaunet*



Augusto LEITE DE OLIVEIRA
Entretien dépannage chaudière gaz - fioul Ramonage

10 Lot les barmites
89100 NAILLY
03 86 97 06 32
06 18 19 26 36
LTDLV@icloud.com

123 AutoService

Auto Services

GARAGE MULTIMARQUES
ENTRETIEN ET RÉPARATION
DIAGNOSTIQUE ELECTRONIQUE - PNEUMATIQUE
PRISE EN CHARGE CONTROLE TECHNIQUE
VENTE ET REPRISE VEHICULE D'OCCASION

☎ 03 86 67 23 61
1, ALLÉE DU STADE - 89100 NAILLY
autoservices89@orange.fr

sarl ATP
Maçonnerie générale

Julien Thirion : 06 62 69 42 13
Tony Aranda : 06 72 63 05 51

julienthirion.maconnerie@gmail.com
ZA de la Fosse à la vernière - 89100 Nailly

HB TRAVAUX PUBLICS

Centre d'affaires des Brémonts
89100 PARON
09.67.24.85.49

hbtravauxpublics@orange.fr

La vie associative

37



LACIM du Sénonais

Le but est de venir en aide, aux populations de villages du Sud, pour qu'ils deviennent acteurs de leur développement, qu'ils sortent du cycle de la pauvreté et qu'ils accèdent à l'autosuffisance alimentaire.

Cette aide se réalise au travers de jumelages. C'est ainsi un engagement réciproque dans la durée, sous le signe du partage et de l'amitié. L'action de LACIM repose sur la priorité donnée à la dimension humaine dans les projets.

Près de 200 comités ou associations locales LACIM existent en France.

LACIM du Sénonais est l'une d'entre elles. Sa zone d'influence est actuellement le nord du département de l'Yonne. Elle regroupe une soixantaine d'adhérents qui se mobilisent pour recueillir des fonds en organisant des manifestations, en participant à des animations dans le Sénonais et en récoltant des dons. Son Président Yves GAUCHER est également le Président national de LACIM.

L'association « LACIM du Sénonais » est actuellement jumelée avec quatre villages en Inde, au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Nous essayons de répondre aux projets des populations dans différents domaines : l'accès à

l'eau, la santé, la scolarisation, l'alphabétisation, l'agriculture durable et l'économie locale, par l'aide à la réalisation de forages ou de puits, des aides à la nutrition, des constructions de classes et de maternités, des réalisations de périmètres maraîchers, des équipements en matériel agricole, des moulins à mil, des cours d'alphabétisation, des microcrédits pour des activités génératrices de revenus, etc..

Vous pouvez participer à l'action de LACIM du Sénonais en fonction de vos moyens et de vos possibilités, en faisant un don, en aidant lors des animations à Nailly ou dans le Sénonais, ou même en adhérant. Contact : lacimdusenonais@lacim.fr

66% des dons et cotisations sont déductibles des impôts dans la limite de 20% des revenus imposables.

C'est en 1968 que Claude Charlat, native de l'Yonne fonde l'association « Les amis d'un coin de l'Inde ». C'est dans ce pays que sera creusé le premier puits de l'association dans le village de Valapady. Son action va ensuite s'élargir pour répondre aux demandes qui affluent d'autres pays. En 1972 elle devient LACIM « Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde ». LACIM est une association de solidarité internationale. Elle sera reconnue d'utilité publique en 1984.



Location de salles

Salle des fêtes

	Week-end Habitants Nailly	Week-end non résidents Nailly
Location	200 €	350 €
Acompte	50 €	50 €
Caution	1 300 €	1 300 €



Salle polyvalente

	Week-end Habitants Nailly	Week-end non résidents Nailly
Location	550 €	1 000 €
Acompte	150 €	150 €
Caution	1 600 €	1 600 €



Tennis Loisirs



Cotisation saison 2016-2017	Du 1 ^{er} Octobre 2016 au 31 Octobre 2017		Du 1 ^{er} Juillet au 31 Aout 2017	
	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs
Partenaire de tennis (maximum 2 joueurs) Famille (= couple ou parents avec enfants)	30 €* 45 €* 20 €** 30 €**			

* Déduction de 15 € sur présentation de l'ancienne clef
 ** Un chèque de caution de 100 € sera demandé à l'adhésion. Celui-ci vous sera restitué contre la clef en clôture d'adhésion (avant le 15 septembre)

Une clef vous sera remise pour vous donner l'accès au court. Vous devrez la restituer en clôture d'adhésion.

2017



Janvier Février

- 7 et 8 janvier Voeux du Maire Commune Salle polyvalente
- 29 janvier AG Club Caravaving Salle polyvalente
- 25 et 26 février Choucroute Foyer Loisirs Salle polyvalente
- Amitiés de Nailly

Mars Avril

- 25 et 26 mars Théâtre Nailly en Scène Salle polyvalente
- 1^{er} et 2 avril Théâtre ACSN Salle polyvalente
- 8 et 9 avril Concert Ecole de musique Salle polyvalente
- 22 et 23 avril Marché de printemps Foyer Loisirs Salle polyvalente
- Amitiés de Nailly

Mai Juillet Août

- 8 mai Commémoration Commune Salle des fêtes
- 27 et 28 mai Fête des mères (buffet) Foyer Loisirs Salle polyvalente
- Amitiés de Nailly
- 23 juin Kermesse SIVOS, Ecole buissonnière Salle polyvalente
- Nailly / Courtois Caisse des écoles Salle des Fêtes et Polyvalente
- 14 juillet Fête Nationale Commune
- 5 et 6 août Concours de boules Foyer Loisirs Salle des fêtes
- Amitiés de Nailly

Sept. Oct.

- 16 et 17 sept. Vide-greniers Nailly en Scène Salle des Fêtes et Polyvalente
- 7 et 8 oct. Moules frites Foyer Loisirs Salle polyvalente
- Amitiés de Nailly

Nov. Déc.

- 4 et 5 nov. Expo vente et spectacle LACIM et ACSN Salle polyvalente
- 11 nov. Commémoration Commune Salle des fêtes
- 12 nov. Repas des aînés Commune Salle polyvalente
- 18 et 19 nov. Sainte-Cécile Ecole de musique Salle polyvalente
- 26 nov. Loto Club Caravanning Salle polyvalente
- 2 et 3 déc. Expo peinture ACSN Salle polyvalente
- 9 et 10 déc. Marché de Noël Nailly en Scène Salle polyvalente
- 16 et 17 déc. Noël des enfants Commune Salle polyvalente

Les travaux en image



- ① Récupération des eaux pluviales
• La Voie aux Vaches
- ② Trottoir en enrobé devant la mairie
- ③ Assainissement pluvial • rue du Bignon
- ④ Assainissement pluvial • rue de Bois-le-Roi
- ⑤ Fil d'eau D2G devant l'Église
- ⑥ Agrandissement du cimetière